



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70529

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2026

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROMANS 507631653

Siret : 507 631 653 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 80 10530

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 000021501894504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 000021501894504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ING BATIMENT

15 RUE DES ETOURNELLES
26100 ROMANS-SUR-ISERE

Téléphone : 04 75 48 17 99

Portable : 06 45 50 07 41

Fax :

Site Internet : www.ing-batiment.com

E-mail : adm@ing-batiment.fr

Responsabilité légale :

NABIL GUISSOUMA GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	05/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	05/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.